



entrepreneurs!
fédération vaudoise

2018

RAPPORT ANNUEL

22 261 travailleurs de la construction

GROS ŒUVRE : **573** entreprises,

10 412 employés

SECOND ŒUVRE : **1 736** entreprises,

10 426 employés

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE : **194** entreprises,

1 423 employés

ASPHALTAGE ET ÉTANCHÉITÉ - CARRELAGE

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE - MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE ET CHARPENTERIE

PARQUETERIE ET REVÊTEMENTS DE SOLS

PLÂTRERIE ET PEINTURE - TRAVAUX SPÉCIAUX EN RÉSINE

VITRERIE ET MIROITERIE

Table des matières

Message du Président	4
Message du Directeur général	6
Points forts : se réorganiser pour un avenir optimal	8
Formation : des développements d'envergure	10
Services aux membres : des prestations adaptées et plus nombreuses	12
Conseil d'administration	14
Comité directeur et Comité de direction	16
Comptes	18

Notre avenir passe par la formation



Jean-Marc Demierre

Les questions climatiques, les catastrophes naturelles liées au réchauffement ou le comportement écologique que chacun doit avoir au quotidien sont sur toutes les lèvres, dans tous les journaux, dans tous les programmes politiques.

A notre échelle, le moyen le plus efficace passe par la formation. Notre Ecole de la construction est déjà active dans la sensibilisation des aspects environnementaux lors des cours interentreprises de la formation initiale et elle propose aussi des cours avancés pour renforcer les professionnels du secteur en la matière, par exemple le traitement des déchets de chantier ou la protection des sols.

Nous voulons faire plus encore et c'est dans cet esprit que nous avons acquis l'an dernier à Echallens une parcelle sur laquelle nous développerons un centre de formation d'un genre inédit. En complément à la formation initiale, ce nouveau lieu de formation sera destiné à la formation continue des employés de nos entreprises dans un esprit durable. Ce centre, nous le voulons précurseur, visionnaire, afin de permettre aux entreprises de s'adapter aux exigences contextuelles, politiques et sociales que nous ne connaissons pas encore.

J'en suis persuadé, les entreprises et l'économie privée jouent un rôle décisif pour favoriser la découverte et la mise en place de solutions innovantes. Elles jouent également un rôle essentiel pour montrer l'exemple.

C'est particulièrement vrai pour les entreprises de la construction qui recherchent et développent de nouvelles technologies. Nous sommes sensibles à l'impact des chantiers sur l'environnement, tout comme à la durabilité et à l'efficacité énergétique des objets que nous construisons.

Nos techniques et nos matériaux de construction évoluent, nous devons reconsidérer ce que nous avons appris et appliqué depuis longtemps. Nous devons prendre en considération l'urgence climatique, que cela soit pour la société ou nos enfants. Pas seulement pour les affaires et la qualité de notre travail, mais aussi pour ces questions, nous avons le devoir d'être à la pointe.

Une année de nouveautés



Georges Zünd

Au fil de l'exercice 2018, la fédération a mis en place une palette de nouvelles offres destinées aux entreprises de la construction. Création d'une agence de placement, prestations complémentaires de la part de trois de nos services, formations continues offrant de nouvelles opportunités aux entreprises, nous avons œuvré dans le but d'améliorer le cadre de travail des entreprises.

Chaque année, nous élargissons notre éventail de solutions destinées à permettre aux entreprises de développer leur activité en allégeant les tâches administratives. Nous travaillons aussi au quotidien avec les nombreux partenaires sociaux, politiques et économiques afin de défendre nos professions et les entreprises du secteur vaudois de la construction, pour qu'elles puissent évoluer dans un cadre légal respectant aussi bien les aspects concurrentiels qu'éthiques.

C'est aussi pour répondre à l'évolution de notre société que la Fédération vaudoise des entrepreneurs s'est dotée de nouveaux statuts. Plus clairs, plus simples, ils permettront à notre organisation de répondre toujours plus efficacement à ses missions lors des prochaines décennies.

Parmi ces missions fondamentales, celle de former les collaborateurs des entreprises figure en bonne place. Ainsi notre nouveau Service de la formation continue se doit de proposer des cours adaptés, tournés vers le futur, au-delà de la filière de formation professionnelle usuelle. Dans ce but, nous avons acquis à Echallens un terrain sur lequel nous pourrions développer des formations liées aux nouvelles techniques de construction, aux nouveaux matériaux, à l'évolution de la typologie des logements, etc. Nos métiers ne font pas que suivre l'évolution de la société, ils l'accompagnent.

Pour tous les projets aujourd'hui en cours et qui sont destinés à améliorer le quotidien de nos entreprises, je remercie nos collaborateurs pour leur implication et leur motivation quotidienne.

Se réorganiser pour un avenir optimal



Très active auprès de ses membres et de ses partenaires comme l'Etat, les communes ou les autres acteurs de l'économie vaudoise, la fédération a vécu une année 2018 riche en événements, allant même jusqu'à refondre l'intégralité de son document fondateur, ses statuts.

NOUVEAUX STATUTS

La Fédération vaudoise des entrepreneurs s'est dotée de nouveaux statuts, adoptés par les membres coopérateurs lors de la 114^e Assemblée générale, en septembre 2018.

Datant de 1904 et révisés partiellement en 2004, 2006, 2009, 2010 et 2013, les anciens statuts avaient besoin d'être remis au goût du jour pour être en phase avec les récentes réformes du droit des sociétés. Parmi les changements majeurs : toutes les entreprises affiliées à la Caisse AVS 66.1 pourront devenir membres coopérateurs. L'ancien statut d'affilié disparaît, mais les prestations restent les mêmes qu'auparavant pour ces nouveaux coopérateurs. Seule différence : ceux-ci pourront désormais participer aux décisions quant à l'évolution de la fédération.

GROS ŒUVRE - RÉORGANISATION DES SECTIONS

Les sept sections vaudoises historiques de la maçonnerie ont été réorganisées en quatre pôles régionaux. Objectif : une division modernisée permettant une approche optimale des enjeux régionaux actuels pour rendre plus efficient le travail des sections de maçonnerie, développer les liens et favoriser le dialogue, ainsi que coordonner les projets communs et les actions globales.

MARCHÉS PUBLICS - GUIDE PRATIQUE POUR LE RESPECT DES ASPECTS SOCIAUX

Au printemps 2018, le Groupe vaudois pour des marchés publics éthiques a présenté le [Guide pratique pour le respect des aspects sociaux](#). Cette initiative novatrice est destinée à sensibiliser les adjudicateurs et les mandataires chargés de l'organisation des procédures aux bonnes pratiques en matière d'appels d'offres.

Constitué de l'Etat de Vaud, des associations de communes, d'organisations professionnelles (parmi lesquelles la Fédération vaudoise des entrepreneurs) et du syndicat UNIA, le Groupe vaudois pour des marchés publics éthiques s'est fait connaître en 2016 avec le lancement de la [Charte éthique vaudoise des marchés publics](#). Le fascicule de 28 pages publié en 2018 clarifie les mesures à adopter lors d'une procédure de marchés publics. Objectif : prévenir les problèmes de travail au noir, de sous-enchère salariale, de dumping sur les prix et de sous-traitance en cascade sur les chantiers publics.

Désormais, les professionnels des marchés publics peuvent s'appuyer sur un document de référence, dont le contenu se veut simple, accessible et complet.

Des développements d'envergure



Avec l'acquisition par l'[École de la construction](#) d'un terrain de 15'000 m² à Echallens, la Fédération mise sur un développement de nouvelles formations utiles à nos entreprises.

Cette formidable opportunité permettra d'organiser une large série de cours destinés aux conducteurs de machines de toutes tailles comme les grues, les pelles mécaniques et les chariots élévateurs, ce qui est actuellement impossible sur le site de Tolochenaz, faute d'espace.

Dans un deuxième temps, [le nouveau centre de formation](#) pourra aussi accueillir des cours interentreprises de différents métiers du gros œuvre, du second œuvre et de la construction métallique nécessitant des équipements volumineux. De même, des formations pratiques mandatées par des organisations liées aux demandeurs d'emploi ou aux personnes issues de la migration pourront y être mises sur pied. Les bâtiments existants seront pour leur part conservés et réaménagés, afin de pouvoir disposer de salles de cours et d'un réfectoire.

Enfin, une palette de cours novateurs est déjà étudiée afin de permettre aux entreprises membres de rester en tout temps à la pointe des nouvelles méthodes et technologies. L'investissement des lieux et sa transformation se fera progressivement à partir de l'été 2020.

LOGICIEL DE GESTION ADMINISTRATIVE

Depuis début 2018, l'École de la construction utilise le logiciel de gestion IS Academia (ISA), bientôt adopté par les écoles professionnelles du canton. L'outil, conçu pour répondre aux besoins des collaborateurs et des enseignants, permet désormais à ces professionnels de travailler au sein d'un même système informatique. Objectif: augmenter l'efficacité des processus administratifs en fluidifiant l'échange d'information.

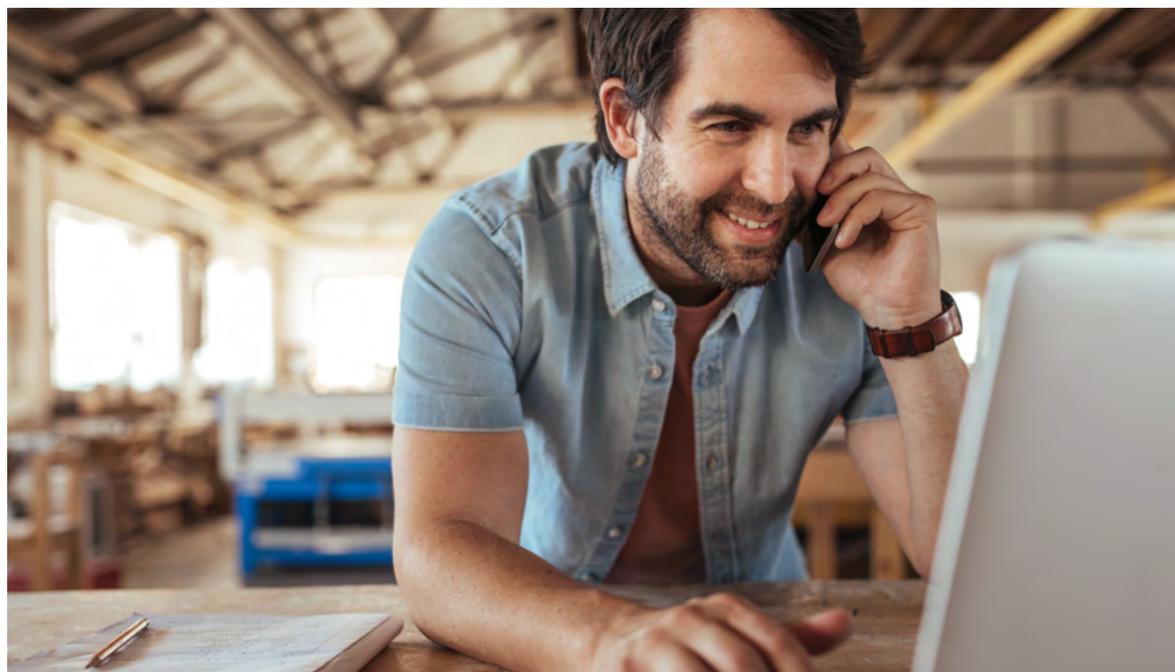
La version actuelle d'IS Academia est le fruit d'un travail de longue haleine, mené par une équipe pluridisciplinaire réunissant la direction et quelques collaborateurs de l'institution, du service informatique de la fédération et d'Equinoxe MIS Development, société de production du logiciel basée à l'Innovation Park de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

NOUVEAU STAND

En matière de promotion des métiers de la construction, le label [Experts maison](#), qui regroupe les principales associations du secteur parmi lesquelles la Fédération vaudoise des entrepreneurs, a dévoilé sa nouvelle identité visuelle lors du [Salon des métiers et de la formation 2018](#), à Beaulieu Lausanne. La marque a aussi inauguré un tout nouveau stand. D'une superficie de 576 m², cet espace était divisé en sept modules représentant les différents corps de métier du bâtiment. Fiers ambassadeurs, quelques 80 apprentis et apprenties se sont succédé sur le stand pour faire découvrir les professions de la construction au grand public, enchaînant démonstrations et échanges informels avec les visiteurs.



Des prestations adaptées et plus nombreuses



En 2018 et dans les premiers mois de 2019, la fédération a poursuivi ses efforts de simplification administrative et d'optimisation des services qu'elle propose aux entreprises du secteur vaudois de la construction. Cette optimisation comprend un éventail d'activités passant par le développement d'un nouveau portail B2B, de nouvelles prestations de services, la dynamisation de l'offre en formation continue et la création d'une agence de placement de personnel.

NOUVEAU PORTAIL B2B

Dans le but d'offrir une simplification administrative aux entreprises, la Fédération vaudoise des entrepreneurs et la Caisse AVS des entrepreneurs vaudois (66.1) repensent actuellement les assurances sociales. L'un des axes stratégiques de ce projet consiste à mettre à disposition un nouveau portail B2B, afin de les soulager dans la gestion de leurs collaborateurs. L'arrivée de cette nouvelle plateforme est attendue pour début 2020.

Parmi les fonctionnalités qui seront mises à disposition avec le nouveau portail, citons l'annonce des nouveaux collaborateurs, l'annonce de fin de rapport de travail (contractuelle ou par décès), la saisie des variables salaires, la demande de Cartes professionnelles, la déclaration de salaires, l'annonce de naissance, l'annonce de cas maladie, et ceci de manière unique aussi bien pour les services de la fédération que pour l'AVS, le 2^e pilier et toutes les assurances sociales.

Ainsi ce produit sera capable de gérer l'ensemble des démarches administratives actuelles et futures. Ce portail sera pour les entreprises la porte d'entrée d'iPension, la suite logicielle destinée à relever les défis sociétaux et à répondre aux changements légaux engendrés par la refonte de la prévoyance suisse et les réformes qui en découleront. Couvrant les trois piliers, ce système révolutionnaire place la digitalisation, la transparence, la flexibilisation et la simplification administrative au cœur de ses priorités.



NOUVELLES PRESTATIONS

Au 2^e semestre 2018, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a renforcé son offre de prestations avec une palette de conseils et de produits nouvellement développés par les Services des Prestations Ressources humaines (PRH), des Conseils et assistances techniques (CAT) et des Conseils et assistances juridiques. Tous trois mettent leur expertise à disposition des entreprises à des tarifs exceptionnels et particulièrement avantageux pour les membres.

FORMATION CONTINUE

Le nouveau Service de la Formation continue de la fédération a mis en place des cours ciblés, afin de répondre à la demande de ses membres et de leurs clients. Par exemple, le cours de «coordinateur de travaux» permettra aux détenteurs du titre «d'orchestreur» de petits chantiers du second œuvre où interviennent plusieurs corps de métiers. Le coordinateur saura apprécier et résoudre les questions

inhérentes aux petits chantiers. Il planifiera ensuite les travaux et effectuera leur suivi. Les premières sessions de cette nouvelle formation ont toutes affiché complet.

E!EMPLOISERVICES SA

En 2018, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a créé [EmploiServices SA](#), une agence de placement de personnel temporaire et fixe. Cette nouvelle société appuie les entreprises membres et affiliées dans la recherche de personnel qualifié et non-qualifié en règle avec les obligations administratives (charges sociales, assurances, permis de travail, salaire CCT, etc.). Elle leur propose des conditions avantageuses pour le placement temporaire et fixe, ainsi que pour la gestion Payrolling d'un intérimaire.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration définit les directives essentielles de la politique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Réuni quatre fois par an, il exerce une surveillance générale de l'activité de la fédération et en établit l'organigramme.

Jean-Marc Demierre Président

Philippe Musitelli Vice-président

Philippe Aubert Vice-président

Alain Barraud

François Calcagno dès le 6 septembre 2018

Laurent Cornu

Patrick Demenga

Michel Ducommun

Dominique Echenard

Cédric Frossard sorti le 28 février 2018

Beat Holzer

Gaëtan Jamet dès le 6 septembre 2018

Jean-Luc Jaquier

Alain Joseph sorti le 6 septembre 2018

Yves-Etienne Kahn

Baptiste Monnard

Stéphane Natalini

Magali Nieto

Michel Ramella

Nils Rentsch

Christian Rovero

Olivier Roy

Dominique Ruchet dès le 6 septembre 2018

Fernand Sauthier

Eric Zimmermann

Raphaël Zürcher dès le 6 septembre 2018

Comité directeur



Le Comité directeur, organe stratégique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, représente notamment l'association patronale à l'égard de tiers et a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. Il surveille l'activité du Comité de direction et prend les décisions liées à l'admission de nouveaux membres de la fédération.

De gauche à droite:

David Equey

Directeur adjoint

Baptiste Monnard

Membre

Michel Ducommun

Membre

Jean-Marc Demierre

Président

Philippe Aubert

Vice-président

Philippe Musitelli

Vice-président

Nils Rentsch

Membre

Georges Zünd

Directeur général

Comité de direction



*Composition du comité
au 1^{er} janvier 2019,
de gauche à droite et de haut en bas*

Georges Zünd

Directeur général

David Equey

Directeur adjoint,
Chef du Service Conseils
et assistances juridique

Dominique Guyot

Directeur des Systèmes d'information

Frédéric Burnand

Chef des Services Communication
et Généraux

Pierrette Menétréy

Cheffe des Ressources humaines
et du Service social

René Grandjean

Chef du Service Secrétariats patronaux

Nicole Coronel

Cheffe des Services Prestations
Ressources humaines et Comptabilité

La Direction de la Fédération vaudoise des entrepreneurs est assumée par un Comité de direction qui accomplit les tâches de la fédération et exécute les décisions des autres organes. De concert avec les directions de l'Ecole de la construction et de la Caisse AVS 66.1, il se concentre sur l'efficacité de l'association patronale et veille à la coordination entre les différents services.

Bilan

	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF	CHF	CHF
Trésorerie et actifs cotés en bourse à court terme	6 982 222	7 396 476
Créances résultant de la vente de bien et prest. de services	389 866	1 515 159
Créances envers des institutions gérées et proches	3 593 840	4 706 896
Créances envers des groupes et sections professionnels	0	1 001
Créances envers des tiers	4 494 297	3 386 119
Total autres créances à court terme	8 088 137	8 094 016
Stocks et prestations de services non facturées	1	1
Actifs de régularisation	892 769	322 359
Actif circulant	16 352 995	17 328 011
Immobilisation financière	613 494	340 000
Immobilisations corporelles immeubles	3 470 942	3 533 726
Immobilisations corporelles meubles	350 615	415 923
Immobilisations corporelles machines de bureau, informatique, TT	329 182	442 386
Immobilisations incorporelles	90 594	375 518
Actif immobilisé	4 854 827	5 107 553
Total	21 207 822	22 435 564
	31.12.2018	31.12.2017
PASSIF	CHF	CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services	1 697 429	1 191 646
Dettes envers des institutions gérées et proches	3 889 818	5 694 805
Dettes envers des groupes et sections professionnels	862 460	985 090
Dettes envers des tiers	419 377	491 933
Total autres dettes à court terme	5 171 655	7 171 827
Passifs de régularisation	75 790	236 944
Capitaux étrangers à court terme	6 944 874	8 600 418
Provisions	5 030 326	4 697 723
Capitaux étrangers à long terme	5 030 326	4 697 723
Autres réserves	7 300 000	7 300 000
Bénéfice reporté	1 837 423	1 926 144
Capitaux propres	9 137 423	9 226 144
Perte (-) / Bénéfice (+) de l'exercice	95 199	-88 721
Total	21 207 822	22 435 564

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 5 septembre 2019.

Compte de pertes et profits

	31.12.2018	31.12.2017
PRODUITS	CHF	CHF
Participations des institutions gérées et proches	9 474 949	7 920 253
Produits des cotisations	3 565 664	3 550 289
Participations diverses aux charges FVE	2 018 801	1 993 503
Produits nets des ventes de biens et de prest. de services	932 951	871 040
Autres produits	126 803	58 832
Total	16 119 169	14 393 917
	31.12.2018	31.12.2017
CHARGES	CHF	CHF
Charges de personnel	-10 647 845	-10 430 183
Charges de véhicules	-1 335	-1 711
Assurances diverses	-35 480	-35 627
Charges d'administration et informatique	-2 738 701	-3 186 222
Publicité	-870 422	-778 263
Poursuites, frais juridiques	17 642	-17 468
Résultat financier	-161 961	381 616
Charges diverses	-275 291	-9 139
Amortissements	-757 100	-1 109 267
Total	-15 470 493	-15 186 264
Sous total	648 676	-792 347
Résultat d'immeuble	-316 906	-318 145
Variation des provisions	-332 602	251 276
Résultat extraordinaire	19 229	727 703
Résultat hors période	86 849	53 740
Impôts	-10 046	-10 949
Perte / Bénéfice de l'exercice	95 199	-88 721

Extrait de comptes. Chiffres sous réserve de leur acceptation par l'Assemblée générale du 5 septembre 2019.



Theo Hediger

«Ce que je préfère, c'est l'architecture mais surtout la photographie de rue, où tout est improvisé et inconnu... Je ne connais pas les personnes que je vais croiser, ni les situations qui se présenteront.»

A seulement 15 ans, Theo est déjà un artiste à part entière, plein de talent, d'originalité et de modestie. Ses prises de vue rendent hommage à la vie citadine et aux bâtiments, représentés la plupart du temps – c'est là l'une de ses marques de fabrique – sur fond d'un ciel large et profond.

Une leucémie contractée en 2017 sera l'élément déclencheur de sa passion pour la photographie. Dès le diagnostic de la maladie, le jeune homme reçoit un appareil photo de son beau-père, également passionné par cet art. De son lit d'hôpital, Theo va alors peu à peu s'initier aux prises de vue, découvrant dans cette activité créative un moyen d'évasion salutaire.

Aujourd'hui, la photographie demeure pour lui un hobby, qu'il souhaite préserver en tant que tel. Toutefois, il continue de se perfectionner au quotidien et de se nourrir de l'expérience de photographes avertis, dont certains l'ont pris sous leur aile.

IMPRESSUM

Contenu rédactionnel:

Service Communication,
Fédération vaudoise des entrepreneurs

Photos artistiques:

Theo Hediger

Autres photos:

Service Communication

Conception graphique:

www.haymoz.design
Jean-Claude Haymoz

Impression:

Imprimerie Cavin SA, Grandson



Fédération vaudoise des entrepreneurs

Société coopérative

Route Ignace Paderewski 2

Case postale - 1131 Tolochenaz

info@fve.ch

www.fve.ch